



Discipline Concours Complet

Directives pour les épreuves de cross au style

L'organisateur de CC a la possibilité de proposer des épreuves de cross au style dans les catégories CCN B1, CCN B2 et CCN B3.

Les épreuves de cross au style permettent de vérifier dans quelle mesure le cavalier et le cheval sont sur la bonne voie dans le cadre de la formation polyvalente à l'équitation dans le terrain et au saut d'obstacles naturels.

En outre, l'objectif de cette épreuve est d'offrir aux formateurs de jeunes chevaux la possibilité de disputer la partie cross avec une évaluation du style dans le cadre du concours CC.

Dans la catégorie CCN B1, le jeune cheval devrait avoir la possibilité de regarder le parcours lors de la reconnaissance.

Dans la deuxième section, avec des chevaux plus âgés, et à partir de la catégorie CCN B3, le cheval, mais également le cavalier, sont pris en compte dans l'évaluation. L'objectif est de présenter un parcours sûr, rythmé et fluide, avec, en point de mire, une assiette équilibrée et des aides précises.

Organisation : selon le règlement CC

Prix : selon le règlement CC pour les épreuves combinées
30% des participants sont classés

Finance d'engagement
par épreuve :

recommandation: Cross au style B1	Fr. 40.- (30 + 5 + 5)
Cross au style B2	Fr. 50.- (40 + 5 + 5)
Cross au style B3	Fr. 60.- (50 + 5 + 5)

Engagements : en ligne

Droit de participation : selon le règlement CC et les conditions de qualification
pour les épreuves CC

Equipement : selon le règlement CC

Officiels : constructeur de parcours de cross
président de jury CC
un délégué technique doit approuver le cross



- Juge de style :** un juge de style est engagé pour juger cette épreuve. Il doit être approuvé par le chef technique CC ou le chef sport.
recommandation de dédommagement : Fr. 5.- par cavalier
- Service d'urgence :** comme pour les concours CC selon le règlement CC
- Degré / niveau :** cat. cross au style B1 / section 1 : chevaux de 4-6 ans
cat. cross au style B1 / section 2 : ouverte à tous en B1, reconnaissance du cross à cheval.
- ans
cat. cross au style B2 / section 1 : chevaux de 5-7 ans
cat. cross au style B2 / section 2 : chevaux à partir de 5 ans
cat. cross au style B3 : chevaux à partir de 5 ans
- Evaluation :** Le juge fait des commentaires et il attribue une note consignée dans le procès-verbal.
L'évaluation doit en principe être positive.
La note est annoncée après chaque parcours.
Le commentaire est consigné par écrit et peut être communiqué par haut-parleur.
- Section 1 :*
Le cheval est évalué sur les points suivants :
maniabilité, manière de sauter (comportement à l'obstacle) et aptitude au galop.
- Section 2 :*
En plus du cheval, la légèreté de l'assiette entre et sur les obstacles, le fait de suivre le mouvement et les aides du cavaliers sont évalués. L'évaluation porte en particulier sur le fait de monter un cross de manière rythmé et fluide avec un tracé idéal ainsi que sur l'impression générale.
- Sponsor principal éventuel :** le sponsor principal doit figurer sur les listes de départs et de résultats et être cité par haut-parleur.



Recommandations pour l'avant-programme

Catégorie : Epreuve de cross au style B1
 Epreuve de cross au style B2
 Epreuve de cross au style B3

Cross : selon le règlement CC de la FSSE

 cross au style B1 : hauteur fixe : max. 80 cm
 vitesse : 400 – 450 m/ min.
 distance : env. 1000 - 1500 m
 nombre d'obstacles : 12 – 15

 cross au style B2 : hauteur fixe : max. 90 cm
 vitesse : 420 – 480 m/ min.
 distance : env. 1200 – 1700 m
 nombre d'obstacles : 15 – 18

 cross au style B3 : hauteur fixe : max. 100 cm
 vitesse : 450 – 500 m/ min.
 distance : env. 1500 – 2000 m
 nombre d'obstacles : 18 - 21

Droit de participation : selon le règlement CC

 cross au style B1 : brevet combiné
 cross au style B2 : licence de saut
 cross au style B3 : licence de saut

Evaluation du cross

Dans la 1^{ère} section des épreuves de cross au style B1 et B2, la maniabilité, la manière de sauter et l'aptitude du cheval à galoper sont évalués. Le cheval obtient une note entre 10 – 0 (10 = excellent, 0 = non exécuté) avec des décimales (exemple 6,9).

Dans la 2^e section des épreuves de cross au style B1, B2 ainsi que B3, le style du cavalier est intégré dans la note globale. Note entre 10 – 0 (10 = excellent, 0 = non exécuté) avec des décimales (exemple 7,1)



Les points de pénalité suivants sont déduits de cette note de base, pour autant que la faute soit en rapport avec le franchissement de l'obstacle :

1 refus sur l'ensemble du parcours	0,5 point de pénalité
2 refus sur l'ensemble du parcours	1,0 point de pénalité
3 refus sur l'ensemble du parcours	1,0 point de pénalité
2 refus au même obstacle	2,0 points de pénalité
3 refus au même saut	élimination
4 refus sur l'ensemble du cross	élimination
Dépassement du temps imparti par seconde entamée	0,1 point de pénalité
Chute du cavalier/du cheval	élimination

Notes :	10	excellent
	9	très bon
	8	bon
	7	assez bon
	6	satisfaisant
	5	suffisant
	4	médiocre
	3	assez mauvais
	2	mauvais
	1	très mauvais
	0	non exécuté

Exemple de résultat :

Note de style	7,8
1 refus	- 0,5
2 refus (au même obstacle)	- 2,0
<u>Dépassement du temps imparti (11 sec.)</u>	<u>- 1,1</u>
Total des points	4,2

Ces directives ont été adoptées le 01.05.2022 par le directoire Concours Complet.